

Création du Parking Pompidou

Aménagement Pompidou : un nouveau parking gratuit à Uzès

Si le projet de dynamiser la zone Pompidou se murit depuis une dizaine d'années, c'est à partir de 2022 que la commune a pu lancer cette ambitieuse opération d'aménagement.

En plus de l'investissement initial conséquent permettant la viabilisation des terrains Pompidou, et en complément du projet de création d'une piscine communautaire et d'un établissement scolaire, la

Commune d'Uzès a décidé de proposer une offre supplémentaire de stationnement gratuit proche du centreville à disposition des uzétiens, personnes travaillant sur la commune et nombreux touristes.



https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux-2025/creation-du-parking-pompidou?

> Le Parking Pompidou en détail :

Ce nouveau parkig situé sur l'avenue Pompidou comprend :

- > 212 places disponibles pour les véhicules légers comprenant 6 places PMR et 4 places de rechargement électrique (IRVE),
- > Une aire de stationnement pour les cycles (arceaux et abri sécurisé) et pour les motos.
- > Des sanitaires publics gratuits

Certains équipements (tels que sanitaires, EP et places de recharge électrique) seront disponibles prochainement car leur mise en service dépend des délais des gestionnaires (Enedis, SMEG.)

> Un aménagement urbain qui intègre le végétal

Cet aménagement de stationnement vise à remettre la nature au cœur du cadre urbain, c'est pourquoi l'accent a été porté sur la végétalisation du site. Ont été privilégiées les essences locales et résistantes à la sécheresse afin de limiter les apports d'eau d'arrosage. L'ensemble des surfaces d'espaces verts a été agrémenté de plantations arbustives à l'exception des noues et du bassin de rétention qui ont été engazonnés.

La particularité du site est la plantation de nombreux arbres de hautes tiges ou cépées : 1 arbre pour deux places de stationnement : érable champêtre, chêne, aulne de corse, arbres à soie, savonnier, sophora du japon, murier blancs, s'accordent pour créer un espace vert et boisé dans les prochaines années.

En ce qui concerne le traitement du sol, et pour être cohérent avec le choix de donner son importance à la nature, il était indispensable de limiter l'imperméabilisation et de collecter les eaux pluviales de ruissellement. Le revêtement employé s'est porté sur de la grave naturelle comme pour le parking du refuge à la différence que cette fois, il n'y a pas du tout d'enrobé sur les voies de circulation.

Enfin, le choix a également été fait de conserver les murs existants et de restaurer les linéaires endommagés. Le petit chemin de Nîmes, désormais mis en valeur, invite à la promenade et fait le lien entre le centre-ville et la campagne.



> Inauguration

Le nouveau Parking Pompidou gratuit a été inauguré le mardi 27 mai 2025 en présence de Mr le Maire et des élus ainsi qu'en présence des entreprises qui ont participé à ce projet.





> Entreprises intervenantes et montant des dépenses

Maitrise d'oeuvre	Cereg	48 201,00 €
Mission SPS	CSMC	3984,00 €
Frais administratifs	Publication	2422 €

Marché Travaux	Entreprise	Montant
Travaux Parking		890 860 €
Lot 1 – Terrassement/voirie / pluvial	Accabat Lopez	115 085 €

	Bazalgette	51 467 €
	Lautier Braja Vesigne	520 168 €
	ESR	49 212 €
Lot 2 – Réseaux secs et humides	Bazalgette	78 595 €
	Spie	76 331 €
Travaux Espaces Verts		327 827 €
	ID Verde	248 144 €
	Paysages d'Uzès	79 682 €
Travaux Eclairage Public		25 769 €
	Spie	25 769 €
Installation Sanitaires		56 280 €
	Sagelec	56 280 €

> Subventions

Le parking étant également pour parti mutualisé avec la CCPU pour la piscine, l'intercommunalité devrait participer à hauteur de 330 000 € soit 25% des travaux (en effet, la CCPU n'a pas encore délibéré à ce jour).

CONTACT



DÉMARCHES

Services techniques

Mairie d'Uzès 1 place du Duché 30700 Uzès



<u>Services.techniques@uzes.fr</u>

③ VOIR LA FICHE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex Deux entrées possibles : 1, place du Duché 1, place Albert 1er 30700 Uzès Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45 Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15 1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)